

des temps empêchèrent de donner suite à cette affaire. Elle a été reprise en 1894, et, le 4 décembre dernier, Léon XIII apposait sa signature au décret permettant l'introduction à Rome de la cause de béatification de celui que désormais nous pouvons appeler le Vénéral César Sportelli.



Canonisation et béatification. — La canonisation du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, est fixée au 24 mai prochain. On sait que l'un des miracles canoniquement examinés et acceptés à Rome, pour la canonisation du saint fondateur, s'est accompli au Canada, en faveur du cher Frère Néthelme, celui-là même qui vient de mourir subitement à Montréal. Paralysé et abandonné des médecins, le Frère Néthelme avait été instantanément et radicalement guéri, en 1889, par l'intercession de son bienheureux Père, le dernier jour d'une neuvaine faite en son honneur. — Plusieurs Vénérables seront en même temps élevés aux honneurs de la béatification.

Le procès de Béatification du Vénéral Jean-Baptiste de Lamennais, fondateur lui aussi d'un Institut de Frères enseignants, dits Frères de l'Instruction Chrétienne, vient de commencer dans la maison-mère de l'Institut, à Ploërmel, France. Le nom de ce saint prêtre est en grande vénération dans toute la Bretagne. Il y est considéré comme une des gloires les plus pures du dix-neuvième siècle.

L'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne compte, en Canada, quinze établissements dont douze dans le seul diocèse de Montréal.



Une conversion remarquable. — Les journaux annonçaient, il y a quelques semaines, la conversion au catholicisme de l'une des personnalités les plus en vue du monde protestant, le Rvd Benjamin de Costa, ministre de la secte épiscopaliennne, à New-York.

Chose étonnante, c'est ce qui fait le fond même des attaches protestantes, le *culte de la Bible*, qui a amené M. de Costa au catholicisme. « L'Eglise catholique, dit-il, est la seule qui *conserve, commente et interprète* la Bible comme elle doit l'être. »

Au cours de la très-remarquable lettre par laquelle il annonce au public son entrée dans le giron de l'Eglise catholique, M. de Costa fait les observations que voici sur l'infailibilité pontificale :

« Il est temps que les non-catholiques sincères étudient la question de l'infailibilité et apprennent que l'idée d'après laquelle cette